



CONSEIL D'UFR LLCER-LEA

Séance du jeudi 16 juin 2022

COMPTE-RENDU

Nombre de voix : 14 voix.

N.B. : le quorum est atteint.

Collège A		Collège B		Personnalités extérieures	
Brigitte FELIX	P	Cristina CLIMACO	Rep	Lynda ITOUCHENE	Exc
VACANT		Clément ONIMUS	P	VACANT	
VACANT		Marta LOPEZ IZQUIERDO	Exc	VACANT	
Xavier TABET	P	Tim McINERNEY	P	VACANT	
Mercedes YUSTA	P	Olivier BAISEZ	P	VACANT	
VACANT		Marie-Nadia KARSKY	Rep	VACANT	
Usagers titulaires		Usagers suppléants		Collège BIATOSS	
NON POURVU		NON POURVU		Françoise DUMESNIL	P
NON POURVU		NON POURVU		Athalie CENILLE	P
NON POURVU		NON POURVU		Argan GROSSVAK	P
NON POURVU		NON POURVU		Laurent RARCHAERT	P
NON POURVU		NON POURVU		Fatima LAMALI	Rep
NON POURVU		NON POURVU		Emmanuel BENSARD	P
Membres de droit					
Audrey FOGELS (Directrice)	P	Anne CHALARD-FILLAUDEAU (Directrice)	P	Catherine RENAUT (RAF)	P

(P : Présent – Rep : Représenté – Exc : Excusé)

Secrétaire de séance : Argan Grossvak

Ordre du Jour :

1. Informations de la Direction
2. Certification en langue
3. Modalités de contrôle MCCC 2022-2023 (LLCER-LEA et CDL)
4. Calendriers « UFR » année universitaire 2022-2023 (LLCER-LEA et CDL)
5. Planification de la pré-rentree 2022-2023 au sein des formations
6. Réservation des salles de cours du Semestre 1 via l'application EDT SOFT
7. Statuts de l'UFR mis à jour
8. Questions diverses

Début de séance : 9h45

1. Informations de la Direction

Les directrices débutent la séance en abordant la question des plans de service sur OSE et la problématique des heures complémentaires (HCO). Au-delà de ses heures, la règle est de déclarer 100% des heures effectuées en heure TD. Le problème intervient quand des bouts de cours passent en HCO.

Après discussion, il est décidé de tout saisir en 50% TD et 50% CM car la plateforme ne permet pas de facilement répartir les heures.

Concernant les référentiels :

- La gestion de Parcoursup donne un équivalent de 36h de TD au responsable de formation s'il y a plus de 750 dossiers de candidatures.
- Les relations internationales : 36h de TD à répartir par pondération en fonction du travail fourni
- Direction de formation / de département : Si formation et département sont proche (exemple donné pour le DEPA / LLCER Anglais), il ne faut en déclarer qu'un. S'il y a une codirection, il faut diviser les heures.
- Le suivi d'un mémoire de Master équivaut à 3h TD.
- La convention SDL donne des heures complémentaires à déclarer

Une convention entre Paris 8 et Santa Barbara est présentée. Elle permettra des échanges universitaires et la venue de lecteur.

Cette convention est votée à l'unanimité par les élus du conseil.

2. Certification en langue

Suite à une décision du conseil d'état, la certification en langue anglaise est annulée car non applicable pour le moment.

3. Modalités de contrôle MCCC 2022-2023 (LLCER-LEA et CDL)

Les examens en présentiel sont obligatoire sauf dérogation y compris pour la session 2. Olivier Baisez suggère de supprimer le terme de « seconde chance » et de le remplacer par Session 2.

Aucune autre modification est évoquée.

Les modalités de contrôle MCCC 2022-2023 sont votées à l'unanimité.

4. Calendriers « UFR » année universitaire 2022-2023 (LLCER-LEA et CDL)

Françoise Dumesnil, la responsable de la scolarité, nous détaille le calendrier proposé pour l'année 2022/2023. Il n'y a pas de grand changement par rapport à celui de cette année.

Les masters MEEF (anglais et espagnol) ne pourront pas respecter les dates car l'INSPE n'envoie les notes que fin mai. Les MEEF se baseront donc sur le calendrier de l'INSPE l'année prochaine.

Concernant la double licence LEA-éco-gestion, le calendrier est imposé par l'UFR AES. Les principaux changements concernent le début du second semestre en décembre car le stage durera 300h.

Laurent Rarchaert, le coordinateur du Centre de Langues, présente le calendrier 2022-2023 pour le CDL. Il n'y a aucune modification par rapport à l'année 2021-2022.

Les calendriers sont approuvés à l'unanimité.

5. Planification de la pré-rentree 2022-2023 au sein des formations

La date limite est fixé par la SCUIO au 24 juin avant punlication sur le site internet. Il est indispensable de transmettre les demandes en amont de cette date afin de permettre la saisie sur EDT SOFT.

6. Réservation des salles de cours du Semestre 1 via l'application EDT SOFT

Voici la proposition d'attribution des salles faites par le service planning :

Bâtiment	Etage	Direction ou composante	Service ou département	Type	Espace de travail	SU	Capacité
B	0	UFR LLCE-LEA	UFR LLCE	Salle de cours gradinée	B001	67,92	62
B	0	UFR LLCE-LEA	UFR LLCE	Salle de cours gradinée	B002	72,22	66
B	0	UFR LLCE-LEA	UFR LLCE	Salle de cours	B004	67,62	40
B	0	UFR LLCE-LEA	UFR LLCE	Salle de cours gradinée	B005	105,66	100
B	0	UFR LLCE-LEA	UFR LLCE	Salle de cours gradinée	B006	76,25	55
B	0	UFR LLCE-LEA	UFR LLCE	Salle de cours gradinée	B007	61,54	54
B	1	UFR LLCE-LEA	UFR LLCE	Salle de cours gradinée	B101	90,94	84
B	1	Universite	Universite	Salle de cours	B132	60,58	40
B	2	UFR LLCE-LEA	UFR LLCE	Salle multimedia - langues	B208	48,84	24
B	2	UFR LLCE-LEA	UFR LLCE	Salle multimedia - langues	B209	43,52	30
B	2	UFR LLCE-LEA	UFR LLCE	Salle multimedia - langues	B210	47,59	24
B	2	UFR LLCE-LEA	UFR LLCE	Salle multimedia - langues	B211	24,82	20
B	2	UFR LLCE-LEA	UFR LLCE	Salle de cours	B212	24,30	18
B	2	UFR LLCE-LEA	UFR LLCE	Salle de cours	B213	13,18	12
B	3	UFR LLCE-LEA	UFR LLCE	Salle multimedia - langues	B305	40,32	36
B	3	UFR LLCE-LEA	UFR LLCE	Salle multimedia - langues	B307	61,22	25
B	3	UFR LLCE-LEA	UFR LLCE	Salle de cours	B308	47,50	43
B	3	UFR LLCE-LEA	UFR LLCE	Salle de cours	B309	34,50	25
B	3	UFR LLCE-LEA	UFR LLCE	Salle de cours	B313	64,46	45
C	0	Universite	Universite	Salle de cours	C005	73,66	50
J	0	Universite	Universite	Salle de cours	J003	73,46	44
J	0	Universite	Universite	Salle de cours	J004	74,98	42
J	1	UFR LLCE-LEA	UFR LLCE	Salle de cours	J101	67,94	45
J	1	Universite	Universite	Salle de cours	J105	72,88	54

Le service planning souhaite récupérer la salle B005 mais nous récupérons 7 salles que nous n'avions pas l'année précédente.

Suite à cette proposition, des échanges interviennent afin de mieux comprendre la proposition.

Le service patrimoine a décidé qu'à partir du 12 septembre, toutes les salles de l'université seraient réservables par toutes les UFR jusqu'à la fin du semestre. Il est donc impératif que toutes les saisies soient effectuées avant.

Nous avons toujours un problème concernant le Centre de Langues car nous ne connaissons pas le périmètre des salles qui leur sera accorder.

Laurent Rarchaert n'a pas encore reçu la livraison de son ordinateur et ne pourra donc pas saisir sur EDT Soft les cours du CDL avant fin aout.

Pour rappel, il serait appréciable que toutes les formations positionnent quelques cours sur le créneau horaire 18h – 21h. Ce qui n'est pas le cas actuellement.

7. Statuts de l'UFR mis à jour

La discussion autour des statuts mis à jour de l'UFR ayant eu lieu lors du dernier conseil d'UFR, aucun nouvel élément n'est évoqué.

Les nouveaux statuts sont approuvés avec 12 voix pour et 2 absentions.

8. Questions diverses

Les discussions sont toujours en cours entre les responsables de formation de LEA et de EEI afin de faire basculer le parcours communication vers la licence Etudes Européennes et Internationales.

Sebastian Garcia Barrera ainsi que Christine Marguet prendront la direction de la licence EEI au 1^{er} septembre.

Fanny Chagnolleaud prendra la suite de Yannick Blec pour la codirection de la LEA.

Fin de séance à 11h45.